Entête de la structure

**Consultation à distance de l’assemblée Générale**

**Du « Date » au « Date» 2020**

**Procès-Verbal**

Au regard de la situation sanitaire liée à l’épidémie de Coronavirus COVID-19, des mesures nationales et des décisions fédérales, le Comité Directeur, lors d’une visio/audioconférence qui s’est tenue le « Date », a décidé de consulter à distance ses membres sur les points suivants :

* Report de l’Assemblée Générale au-delà du 15 juillet, soit le « Date »
* Prorogation des mandats des membres du Comité Directeur jusqu’au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l’Assemblée Générale fixée au « Date » à « Lieu » ?
* Pour les clubs ayant une équipe en Championnat de France uniquement : prorogation du mandat des délégués préalablement désignés pour l’Assemblée Générale de la FFBB qui s’est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu’à la fin de l’Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020

Nombre de voix dont disposent les Associations Sportives et Membres votants :

Nombre de voix des votants :

Quorum exigible :

**Question 1 :**

Au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, acceptez-vous de reporter l’Assemblée Générale à une date ultérieure au 15 juillet 2020, soit le « Date » ?

Nombre de voix des votants :

Majorité à :

Résultats :

 Oui :

 Non :

 Ne se prononce pas :

Selon le résultat : Adoption/refus du report de l’Assemblée Générale au « Date »

**Question 2 :**

Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 4 ans jusqu’au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l’Assemblée Générale fixée au « Date » à « Lieu » ?

Nombre de voix des votants :

Majorité à :

Résultats :

 Oui :

 Non :

 Ne se prononce pas :

Selon le résultat : Acceptation/refus de la prorogation des mandats des membres du Comité Directeur jusqu’au « Date »

**Question 3 :**

**Pour les Ligues Régionales –** Uniquement pour les clubs ayant une équipe Sénior évoluant en Championnat de France : acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l’Assemblée Générale de la FFBB qui s’est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu’à la fin de l’Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?

**Pour les Comités Départementaux** – Uniquement pour les clubs n’ayant pas d’équipe Sénior évoluant en Championnat de France : acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l’Assemblée Générale de la FFBB qui s’est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu’à la fin de l’Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?

Nombre de voix des votants :

Majorité à :

Résultats :

 Oui :

 Non :

 Ne se prononce pas :

Selon le résultat : Acceptation/refus de la prorogation du mandat des délégués désignés pour l’Assemblée Générale Fédérale qui s’est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu’à la fin de l’Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020

Ces résultats devront être entérinés lors de l’Assemblée Générale qui se déroulera le « Date » à « Lieu ».

« Date »

Signature

Prénom NOM

Président(e)

« Date »

Signature

Prénom NOM

Secrétaire Général(e)